

FRANÇOIS PLOUX

# Des bruits alarmants

Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'annonce d'un attentat perpétré contre le souverain ou la fausse révélation d'un complot visant à l'assassiner sont deux lieux communs de l'imaginaire de la rumeur. Il n'est pas rare, d'autre part, qu'une tentative de régicide soit à l'origine de la propagation de fausses nouvelles. La prolifération de ces bruits s'inscrit dans le contexte d'une politisation de l'imaginaire, perceptible dès la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. La rumeur n'accorde qu'une place très réduite au merveilleux ou au fait divers : en revanche il est sans arrêt question d'insurrections armées, de complots, de bouleversements dans la sphère du pouvoir, de tentatives de régicide enfin.

*Le Colporteur,*  
peinture de  
l'École française  
du XVII<sup>e</sup> siècle,  
Musée des traditions  
populaires, Paris,  
© RMN / Jean  
Schormans.

Les fausses nouvelles associées au thème du meurtre du roi sont particulièrement fréquentes, aussi bien sous la Restauration que sous les règnes de Louis-Philippe et de Napoléon III. C'est ce qu'elles peuvent révéler de la configuration des représentations politiques dans la France du siècle dernier que nous voudrions essayer de mettre au jour. Ou comment l'attentat imaginé est le produit de peurs bien réelles.

### **L'hypothèse de la manipulation**

Il est assez tentant, pour qui s'efforce de décrypter les mécanismes qui sont à l'œuvre dans la production de l'imaginaire, de chercher à repérer l'événement qui est à la source d'un faux bruit, ou l'identité de celui qui l'a inventé. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les membres de l'administration préfectorale ou judiciaire sont littéralement obsédés par cette quête – la plupart du temps vouée à l'échec – des origines de la rumeur. Mais c'est en ayant le sentiment de mener une investigation policière, destinée à démasquer des coupables, que les magistrats, les préfets et leurs auxiliaires se livrent à ce travail d'exploration. Tous considèrent *a priori* la rumeur comme le résultat d'une manipulation de l'opinion à des fins subversives. Par conséquent, la correspondance rédigée par les fonctionnaires chargés d'enquêter nous en apprend plus sur l'image du peuple chez les élites au pouvoir que sur le processus de formation des rumeurs : crédule et toujours prompt à s'émouvoir, le peuple est cependant incapable de produire de l'imaginaire de manière autonome ; il ne fait que répéter, presque mécaniquement, les fausses nouvelles que des agitateurs lancent dans le public. Les rumeurs prédictives – celles qui annoncent l'imminence d'un attentat contre le roi ou contre un prince – inquiètent tout particulièrement les autorités, car il n'est pas rare qu'elles s'avèrent vraies (des rumeurs annonçant l'assassinat du duc de Berry ont circulé avant l'attentat du 13 février 1820 ; le même phénomène se reproduit à la veille de l'attentat d'Orsini du 14 janvier 1858). Mais plutôt que de s'interroger sur ce qui, dans la culture politique ou la psychologie collective des ruraux, a pu favoriser la propagation de ces sortes de prophéties (elles circulent dans les périodes de tension politique, lorsque se répand le sentiment, pour beaucoup confus, que « quelque chose » va se passer), les enquêteurs interprètent ces faux bruits comme la preuve de l'existence d'un complot aux multiples ramifications.

Cette propension supposée des catégories populaires de la société à répéter apparemment *toutes sortes* de fables, c'est-à-dire à peu près *n'importe*

*quoi* (en réalité la thématique de la rumeur se réduit à quelques motifs) ne laisse pas d'inquiéter le pouvoir, et pas seulement parce qu'il y voit l'influence des partis d'opposition. Ce qui, en particulier sous la Restauration – une période féconde en rumeurs –, préoccupe et scandalise tout à la fois les gouvernants, c'est que le peuple se mêle de parler politique, et qui plus est, à tort et à travers. Dès lors que la rumeur prend les allures d'une critique du pouvoir, magistrats et préfets croient en effet détenir la preuve qu'elle procède bien d'un travail de manipulation de l'opinion : le peuple, certes, est naïf ; mais, doté d'une sorte de lucidité naturelle, il vénère spontanément ceux qui le gouvernent ; tout discours contestataire ne peut être que le produit d'une intrigue. Pour contenir les vagues de fausses nouvelles qui, à intervalles plus ou moins rapprochés, déferlent sur les campagnes, le pouvoir hésite entre deux stratégies contradictoires : informer davantage (par exemple en favorisant la diffusion de journaux bon marché, accessibles aux plus humbles) ; ou, comme le préconisent plusieurs préfets de Louis XVIII, interdire tout simplement aux paysans de s'entretenir des affaires politiques. En fait, l'attitude des gouvernants confrontés au phénomène des rumeurs n'a guère évolué depuis l'Ancien Régime<sup>1</sup> : le pouvoir, tout en contestant au peuple le droit de se mêler des questions politiques, est en permanence à l'écoute de ce qu'il dit ; la rumeur, systématiquement dénoncée comme absurde, stupide et incohérente, est cependant prise suffisamment au sérieux pour faire l'objet de rapports détaillés qui sont régulièrement adressés au ministre de l'Intérieur ou au garde des Sceaux.

Incapables pour la plupart de saisir la signification des rumeurs dont ils observent, impuissants, la progression, les procureurs généraux et les préfets se préoccupent plus spécialement des fausses nouvelles de régicide. Car si le roi (ou l'empereur) réchappe presque toujours de ces attentats imaginaires, il n'en apparaît pas moins comme un personnage vulnérable. La rumeur, de plus, suggère qu'il a des ennemis : elle met en représentation un souverain mal aimé. Plus grave peut-être, ces faux bruits, qui peuvent dans certaines circonstances revêtir un caractère obsédant, risquent d'accoutumer l'opinion à l'idée que le meurtre du roi est un geste politique parmi d'autres.

### Les vecteurs de la propagation

Que l'origine immédiate des fausses nouvelles de régicide nous échappe dans la plupart des cas est finalement de peu d'importance. Plus intéressant est

1. Voir Arlette Farge, « Rumeur », in *Dictionnaire européen des Lumières*, PUF, 1997, p. 958-960 et « Rumeur, espace et société au XVIII<sup>e</sup> siècle », in Françoise Reumaux [dir.], *Les oies du Capitole ou les raisons de la rumeur*, CNRS-Éditions, 1999, p. 67-74.

de constater la rapidité avec laquelle la rumeur se répand dans l'espace. L'information se diffuse d'une localité à l'autre, parfois sur de très longues distances, sans que le message subisse pratiquement la moindre altération.

Prenons l'exemple de la rumeur d'une tentative d'assassinat de Charles X qui circule en décembre 1826 et janvier 1827<sup>2</sup>. Elle aurait pris sa source dans un accident survenu à un garde au cours d'une partie de chasse à laquelle le roi participait. À la fin du mois de novembre, on raconte dans Paris que Charles X a échappé à un attentat. La rumeur alimente en particulier les conversations au cabaret. Elle se répand ensuite dans le reste du pays. On la signale dans vingt départements, un chiffre sans doute très inférieur à la réalité, compte tenu du caractère forcément lacunaire de nos sources. La trame narrative, assez simple, juxtapose quatre motifs principaux, que l'on retrouve partout presque à l'identique : la scène aurait eu lieu au cours d'une chasse ; l'assassin (il s'agit, selon les versions, d'un garde-chasse, d'un garde du corps ou d'un gendarme) aurait tiré un coup de pistolet sur le roi ; ce dernier n'aurait été que légèrement blessé ; voyant son coup manqué, le meurtrier se serait « brûlé la cervelle » (expression qui revient partout). Si, comme c'est souvent le cas, la correspondance des procureurs ne nous fournit que très peu d'informations relatives aux modalités de circulation de la rumeur à l'intérieur des groupes d'interconnaissance, quartiers urbains ou communautés villageoises, les agents responsables de sa propagation d'une localité à l'autre sont parfaitement identifiés : il s'agit de travailleurs migrants rentrant au pays après un séjour à Paris ; de voyageurs de commerce ; de militaires enfin puisqu'il est classique qu'une rumeur circule dans l'enceinte d'une caserne avant de se répandre dans la ville de garnison, puis dans la campagne. La nouvelle s'est également propagée par l'intermédiaire de lettres postées à Paris. Par conséquent, ce sont les vecteurs habituels de la diffusion de l'information qui sont ici en cause (rappelons que seule une infime minorité de Français a directement accès à la presse). Les marchands colporteurs et les conducteurs de malle-poste, dont il n'est pas fait mention dans ce cas particulier, jouent en général un rôle de premier plan dans la diffusion des rumeurs comme de l'information.

Les conditions de diffusion de l'information dans la France du début du XIX<sup>e</sup> siècle expliquent donc en partie cette disponibilité du public à la rumeur. L'information, qu'elle soit fausse ou qu'elle se rapporte à un événement qui a effectivement eu lieu, sollicite à peu de choses près les mêmes canaux et les mêmes agents (bien entendu la rumeur ne fera pas l'objet d'une confirmation officielle par affichage ou proclamation en place publique). La

2. *Archives nationales*, F<sup>7</sup> 6984 (15.512) et BB<sup>30</sup>260 (d. 4, 12 et 18).

plupart des rumeurs étant parfaitement plausibles (les tentatives de régicide se multiplient sous les règnes de Louis-Philippe et de Napoléon III), le public n'est guère en mesure de distinguer le faux bruit de l'information vraie.

Cependant la rumeur est beaucoup plus qu'un simple substitut d'information, qu'un discours dont l'unique fonction serait de venir combler une sorte de vide informationnel. Comment expliquer, sinon, qu'elle puisse résister, comme c'est souvent le cas, aux démentis officiels ? Produit de l'imagination collective, si elle est entendue – et crue –, c'est parce qu'elle exprime des valeurs, des attentes, des représentations partagées, et qu'elle contribue, en retour, à leur reproduction.

### **L'assassinat du duc de Berry : rivalité amoureuse ou attentat politique ?**

On peut s'appuyer, pour illustrer cette idée, sur le cas particulier des rumeurs qui ont circulé au lendemain de l'assassinat du duc de Berry, neveu de Louis XVIII, le 13 février 1820. Rappelons que l'auteur de l'attentat, Louis-Pierre Louvel, un jeune ouvrier sellier, espérait, par son geste, éteindre la dynastie (le duc de Berry étant le seul des deux neveux du roi à pouvoir assurer une descendance à la maison régnante).

L'événement a provoqué l'éclosion de rumeurs<sup>3</sup>. Ces bruits, selon toute probabilité, ont pris naissance dans les conversations des curieux qui, à Paris, se pressent aux nouvelles dès le matin du 14 février, et font des conjectures sur les causes de ce crime : à partir de quelques faits véridiques relatifs à la vie ou au caractère des deux protagonistes du drame, tels que la brutalité du prince, ses maîtresses, le séjour de l'assassin sur l'île d'Elbe lors du premier exil de Napoléon, etc., une interprétation cohérente, intelligible et signifiante du geste de Louvel s'élabore. Elle se propage rapidement dans le pays, où elle entre en concurrence avec la version officielle de l'événement.

En réalité ce sont deux rumeurs qui circulent, indépendamment l'une de l'autre. Ces deux récits présentent une caractéristique commune : le crime de Louvel y est décrit comme l'accomplissement d'une vengeance. Selon une première variante, le duc de Berry aurait été tué par le mari, l'amant ou le frère d'une de ses maîtresses. Une autre rumeur fait de Louvel un vétéran de la Grande Armée : humilié par le prince (qui, selon les versions, lui aurait craché au visage, l'aurait souffleté, lui aurait arraché une décoration ou une épaulette...), il aurait voulu réparer cet outrage.

3. Nous avons consulté les dossiers F<sup>7</sup> 6745, 6746, 3844, 3874 et BB<sup>18</sup> 1060 à 1062 des Archives nationales.

Chacune de ces deux constructions explique le geste de l'assassin en faisant référence à une éthique et à des normes comportementales très caractéristiques de la culture populaire de l'époque. Louvel et sa victime sont engagés dans un conflit d'honneur. Le premier a subi un outrage : il est normal (sinon légitime) qu'il cherche à en obtenir réparation. Au commencement du siècle, la résolution par la violence de cette forme de conflit est en effet assez banale. C'est à peine si elle est perçue comme déviante. En aucun cas elle ne relève de l'anormalité <sup>4</sup>. On est loin de l'image du monstre fanatique et manipulé qui suscite l'épouvante dans la classe politique.

Cependant ces deux variantes ne situent pas sur le même plan cet honneur qui est l'enjeu du conflit supposé opposer les deux hommes. La fable du mari ou de l'amant jaloux, comme celle du frère vengeant sa sœur outragée, ôte toute signification politique à l'affaire, réduite à la dimension d'un simple différend privé. Cette rumeur est pourtant perçue comme très inconvenante, voire blasphématoire. D'abord parce qu'elle vient inopportunistement rappeler la conduite légère du prince, qui, durant toute sa vie, a collectionné les conquêtes féminines (ses maîtresses étaient souvent de très modeste extraction) ; elle circule alors même que le pouvoir s'efforce d'accréditer la thèse selon laquelle le neveu du roi aurait racheté ses péchés par une agonie sublime. La rumeur, d'autre part, banalise le geste de l'assassin : Louvel a tué un grand personnage, certes, mais pour un motif somme toute trivial. Imaginer la possibilité d'un conflit d'honneur entre un ouvrier sellier et le neveu du roi, que la même femme a aimé, n'est pas moins scandaleux : c'est en effet attribuer aux deux protagonistes du drame un capital d'honneur équivalent ; c'est oublier que la victime est un prince du sang et son meurtrier un homme du peuple. Enfin cette rumeur paraît justifier un geste monstrueux : « À Paris, un nommé Leroy, employé au Trésor royal, disait en plein corps de garde que M. le duc de Berry avait abusé d'une femme, ce qui avait déplacé la famille, dont était l'assassin, dans ses *droits naturels* <sup>5</sup> ».

La rumeur du militaire outragé, à l'inverse de celle de l'amant jaloux, interprète l'événement en termes politiques : Louvel y incarne la gloire impériale, humiliée par la restauration des Bourbons. Cette rumeur, par conséquent, n'est pas tellement éloignée, dans sa signification profonde, de la réalité. Car si la classe politique, et nombre d'historiens par la suite, n'ont vu dans le personnage de Louvel qu'un fanatique perverti par la propagande libérale, ce dernier a une très claire perception du sens de son geste. C'est ce qu'a établi Gilles Malandain dans le bel article qu'il a récemment consacré à l'affaire <sup>6</sup>. Louvel, dans ses interrogatoires, exprime sans arrêt le sen-

4. Sur la pratique de la vengeance privée dans les campagnes, voir Élisabeth Clavier et Pierre Lamaison, *L'impossible mariage. Violence et parenté en Gévaudan. XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup>, et XIX<sup>e</sup> siècles*, Hachette, 1982, 361 p. ou François Ploux, *Guerres paysannes en Quercy. Violences, conciliations et répression pénale dans les campagnes du Lot (1810-1860)*, La Boutique de l'Histoire-Éditions, 2002, 376 p.  
5. C'est moi qui souligne. N.-F. Bellart, *Réquisitoire définitif de M. le procureur-général près la Cour des pairs dans l'affaire Louvel*, Imprimerie de

J.C. Dentu, 1820 p. 245.  
6. Gilles Malandain, « La conspiration solitaire d'un ouvrier théophilanthrope : Louvel et l'assassinat du duc de Berry en 1820 », *Revue historique*, CCCI/2, 2000, p. 367-393.

timent que la nation a été « déshonorée » par le rétablissement des Bourbons. Il ne cesse de justifier son acte en invoquant l'honneur de la patrie. Bien que n'ayant pas été lui-même soldat (il a été réformé), il est fasciné par la gloire militaire et a conçu son geste comme une « participation retardée à la défense nationale et à la geste impériale ». Mieux que les magistrats et les policiers chargés de l'enquête, qui ne voient dans Louvel qu'un monstre ou qu'un illuminé, l'imagination populaire a su saisir la signification de l'attentat.

### Napoléon III et la menace du complot aristocratique

Quelque trente ans plus tard, l'accession au pouvoir de Louis-Napoléon Bonaparte et la proclamation du Second Empire provoquent une brusque intensification de la diffusion des « fausses nouvelles » dans les campagnes. Bien que sensiblement moins fréquents après 1860, ces bruits continuent cependant de circuler jusque dans les dernières semaines du règne de Napoléon III. Il est en particulier beaucoup question de complots ourdis contre l'empereur et d'attentats manqués contre sa personne<sup>7</sup>. L'administration impériale, qui reste prisonnière d'une conception traditionnelle de la rumeur, attribue ces bruits à l'influence des opposants républicains.

Pourtant, si quelques militants de la cause républicaine manifestent ostensiblement leur satisfaction à l'annonce de l'événement, les villageois, de leur côté, sont en proie à l'inquiétude (il arrive même qu'ils cèdent à la panique). La très vive anxiété que provoquent ces rumeurs traduit clairement l'attachement des habitants des campagnes au régime. Mais c'est aussi leur adoration de l'empereur que les ruraux éprouvent, collectivement, dans l'émotion que suscite la fausse nouvelle.

Le caractère répétitif de ces rumeurs montre à quel point ce sentiment d'une menace pesant sur la vie de l'empereur préoccupe les paysans. Mais les fausses nouvelles qui désignent les auteurs du crime ne sont pas seulement les symptômes d'une anxiété latente. En introduisant, au cœur du récit, la figure de l'ennemi de l'empereur, elles acquièrent un sens politique.

Les assassins ou les commanditaires du complot sont presque tous issus de l'élite du pouvoir et de l'argent. Ce sont des généraux, des ministres, des sénateurs, des membres du Corps législatif, et, plus systématiquement encore, des grands notables légitimistes ou des ecclésiastiques (au cours du second semestre 1853, par exemple, la rumeur se répand dans plusieurs départements que Monseigneur Sibour, archevêque de Paris, associé à des dizaines

7. Pour étudier ces rumeurs, nous avons consulté l'ensemble des dossiers des séries BB<sup>19</sup> et BB<sup>30</sup> des Archives nationales. Certains cartons (notamment les cartons BB<sup>30</sup> 440, 434 et 435) sont entièrement consacrés aux rumeurs.

de prêtres, aurait cherché à assassiner l'empereur ; en 1860, on raconte qu'un prêtre aurait essayé d'empoisonner Napoléon III avec une hostie). De ces innombrables récits d'attentats perpétrés contre l'empereur se dégage une représentation de la scène politique. Napoléon III – « l'empereur des paysans » – y fait figure de souverain entouré d'ennemis. Ainsi voit-on resurgir, en plein cœur du XIX<sup>e</sup> siècle, le vieux mythe du roi trahi par son entourage. Mais on assiste également à une résurrection tardive du thème du complot aristocratique (car, répétons-le, ce sont principalement les nobles et les curés qui sont la cible des accusations de régicide). L'imaginaire politique des paysans bonapartistes a quelque-chose de paradoxal : Napoléon III est perçu comme une garantie contre la menace d'un retour à l'Ancien Régime (c'est pour favoriser l'accession d'Henri V au trône de France que les nobles et les prêtres veulent se débarrasser de l'empereur) ; mais il se voit aussi conférer certains attributs du monarque traditionnel (en 1848, on raconte que Louis-Napoléon Bonaparte, qui n'est encore que le premier président de la II<sup>e</sup> République, va rembourser l'impôt des 45 centimes, ou supprimer l'impôt pendant deux ans ; au moment de la crise frumentaire du début du règne, on prétend qu'il fait procéder à l'arrestation des nobles et des évêques qui accaparent les blés pour affamer le peuple ; il est encore question d'un droit de pillage qu'il aurait accordé au peuple victime des monopoleurs, etc.).

Au total, ces rumeurs, dont il est important de souligner qu'elles circulent surtout sous l'empire autoritaire, c'est-à-dire avant 1860, produisent une fiction : celle d'un conflit entre Napoléon III et les hiérarchies sociales traditionnelles. Car, en dépit de la volonté affichée par l'empereur de saper la tutelle des grands notables sur les communautés villageoises, le régime issu du coup d'État du Deux-Décembre s'est trouvé confronté à la nécessité de devoir gouverner en s'appuyant sur ces notables ralliés. À la réalité objective d'une collusion entre l'empire et les élites sociales traditionnelles, la rumeur oppose une représentation de la scène politique plus conforme à l'idée que les paysans se font du régime.

Même sous le règne autoritaire de Napoléon III, alors que l'opinion est soumise à la surveillance d'une administration aux effectifs accrus, le pouvoir politique se montre totalement incapable d'endiguer la propagation des fausses nouvelles d'attentat, et, plus généralement, de toutes les rumeurs associées à un thème politique. Leur fréquence n'a véritablement commencé à diminuer qu'à compter du début des années 1870. Cette évolution n'est sans doute pas sans rapport avec le recul de l'analphabétisme et l'essor de

la presse populaire. Pendant les six ou sept premières décennies du siècle, à une époque où l'opinion publique – notamment celle des campagnes – manifeste un intérêt croissant pour les questions politiques, la persistance d'un mode traditionnel de diffusion des nouvelles a favorisé la prolifération de ce genre de faux bruits.

**François Ploux est Maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université de Bretagne-Sud (Lorient).**